



# REZÉ

INFOS

N° 103  
JUILLET-AOÛT 1994

REZÉ-INFOS - Hôtel de ville, BP 159, 44403 Rezé cedex 03  
Gérant : J. Floch. Directeur de la publication : A. Guiné.  
Textes et photos : service communication.  
Maquette : Luc Renac. Impression : Goubault S.A.

**B**eaucoup de Rezéens semblent méconnaître les services que peut leur offrir leur gare SNCF. Leur réflexe est donc de se rendre à Nantes malgré les inconvénients que cela représente. Retenez donc que la gare de Rezé Pont-Rousseau, située... rue de la Gare, ouvre ses guichets du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30 (fermée le dimanche et les jours fériés).

Vous pouvez - quelle que soit la destination souhaitée - faire vos réservations, prendre vos billets, retirer les cartes de réductions (vermeil, carrissimo, Kiwi, famille nombreuse), les billets Joker et les billets de groupes. Vous aurez également toutes les informations sur les services SNCF.



Enfin, et ceci n'est pas négligeable, vous n'aurez pas de problème pour garer votre véhicule puisqu'un grand parking est à votre disposition.

**Gare de Rezé-Pont-Rousseau, rue de la Gare -  
tél. 40 75 65 24. ■**

LE BILLET DU MOIS

## JEUNES TONIC



Nouveau club dans les anciens locaux de la bibliothèque, allée du Dauphiné.

**T**ous les jeunes de 13 à 25 ans, Rezéens ou non, vont pouvoir accéder à différentes activités en bénéficiant d'un tarif préférentiel. La carte «Rezé jeunes tonic» donnera droit à tout un éventail de réductions : mini-camps, sorties, soirées, activités sportives proposées par le service jeunesse ; piscine, patinoire, médiathèque, spectacles de la MIC et de l'ARC, cinéma St-Paul, développement de photo chez Photo Jet, cours de code et de conduite

dispensés par l'ECF, etc. La carte est valable 1 an à compter du 1er juillet et coûte entre 100 F et 250 F selon l'âge, le domicile et la situation financière.

**Renseignement : Service Jeunesse, Hôtel Grignon-Dumoulin, pl. Jean-Baptiste Davais - 40 84 43 72. ■**

## INFOS - MAIRIE

### CONSEIL JURIDIQUE

Comment recouvrer les pensions alimentaires impayées ? Avant d'engager une procédure qui obligera à avancer des frais, vous pouvez (si vous êtes allocataire) contacter la caisse d'allocations familiales qui attribue, dans certaines conditions, des avances sur les sommes impayées. Il est entendu que seule la personne autorisée à agir contre le mauvais payeur peut faire cette démarche. Il est également possible de faire appel à un huissier : même si ses services sont payants, on doit obligatoirement passer par lui pour avoir une chance d'être payé. Si le débiteur est salarié ou détenteur un compte bancaire par exemple, l'huissier pourra demander le paiement direct pour les pensions à venir et pour l'arriéré sur les 6 derniers mois. Vous pouvez aussi vous adresser au Tribunal d'instance pour faire effectuer une saisie sur les salaires, sans limites pour les arriérés. Si tout ceci se révèle sans effet, il faut alors saisir le Procureur de la République (Tribunal de Grande Instance de Nantes) pour lui demander, justificatifs à l'appui, que le percepteur de votre domicile recouvre les pensions à venir et les arriérés sur 6 mois. C'est souvent très efficace. ■

### Conseils juridiques

En raison des congés d'été, les rendez-vous juridiques seront suspendus pendant tout le mois de juillet. M. Raymond, reprendra ses permanences le mercredi 3 août. Hôtel de ville - service juridique - sur rendez-vous de 9h à 12h le mercredi - tél. 40 84 43 00. ■

### Conciliateur

M. Noury, conciliateur, n'assurera pas de permanence en mairie, entre le 21 juillet et le 7 septembre.

Il se tiendra à la disposition du public à partir du 8 septembre, le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h et de 14h à 17h. Il est conseillé de prendre rendez-vous au 40 84 43 00. ■



### Sol en Si

Les trois spectacles organisés par l'École municipale de musique et de danse et par le service santé de la ville au profit de Solidarité Enfants Sida, ont permis de recueillir la somme de 10 233,50 F qui a été reversée à l'association. ■

### Objets encombrants

La collecte est assurée par la société Grandjouan Onyx tous les 2 mois. Prochain passage : le 7 juillet. ■

La pensée du mois

«Quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt»

Proverbe chinois

### NAISSANCES

Alizée Biatteau, 9 r des Pruneliers / Ilœ Le Cam, 63 r de la Commune / Mathilde Le Dour, 8 r Cassiopée / Laurence Lamisse, 10 r des Frères / Lucas Guignard, 55 bis rue J. Fraix / Chloé Sauban, 43 r A. Lorraine / Julie Rituit, 6 pl Levoyer / Raphaël Burban, 95 r de la Galarnière / Florian Gendronneau, 11 av de Bretagne / Valentin Champain, 34 r A. Mouillé / Baptiste Quaireau, 121 bis r du Moulin à l'Huile / Manon Launay, 5 r des Déportés / Antoine Rousseau, 3 r de l'Espoir / Aurélie Guillaume, 9 ruelle des Forges / Naomé Grossi, 3 sq E. Blandin / Maxime Le Yaouanq, 7 r de Vallet / Delphine Mullois, 1 r de la Trocardière / Melissa Montoya, 8 sq du Pront / Alexia Sevestre, 22 r du Petit Choisy / Vincent Joubert, 17 r de Séverine / Diane De Lestrangé, 30 r Pitre Athéna / Théo Moinard, 1 bis r Moreau / Antoine Chaudet, 174 C r M. Jouaud / Valentin Pineau, 8 imp F. Blourde / Christopher Lorieu, 81 r de la Galarnière / Félicia Guyot, 112 Maison Radieuse / Théo Dolez, 35 r A. Mouillé / Quentin Lebeau, 32 r A. Mouillé / Antoine Moricaud, 36 r de la Coran / Adèle Thébaud, 9 pl J. Perrin / Morgane Richard, 241 Cité Radieuse / Florian Durand, 3 sq E. Blandin / Marion Lerat, 45 r Lechat / Baptiste Cassard, 8 r de la Verrerie / Nicky Grandin, 20 r Siméon Foucault / Sofiane Maddaha, 10 all de la Moine / Imad Lakhli, 3 all du Pellerin / Valentin Coutand, 67 r E. Zola / Léo Larsonneur, 7 ter r V. Fortun / Aziliz Viaud, 12 r de la Mirette / Maxime Moreau, 12 ch F. Launay / Jeanne Rosa, 34 r M. Lagathu. ■

### MARIAGES

Patrice Desmas, 6 r du Petit Léard et Véronique Arnaud, Pont-Saint Martin (LA) / Marc Douineau, Les Sorinières (LA) et Sonia Massida, 6 all T. Gauthier / Olivier Desmarres, Les Sorinières (LA) et Nadège Bourcier, 8 r E. Zola / Jean Menanteau, 32 av de la Houssais et Corinne Séguineau, Bouguenais (LA) / Franck Rapiteau, 15 r Séverine et Valérie Foucaud, Legé (LA) / Jean-Pierre Parize, 57 r de la Libération et Nathalie Le Moal, Pont-Saint Martin (LA) / Yann Pouillaude, L'Île D'yeu (Vendée) et Catherine Jovenne, 174 r M. Jouaud / Anthony Duteil et Marie-Noëlle Gautier, 8 all P. Eluard / Thierry Pineau et Françoise Hugon-Janin, 5 r T. Brosseau / Erick Osiris et Michèle David, 7 imp P. Giraud / Wilfrid Hervouet et Magali Dugué, 1 av de la Libération / Gilbert Corbé et Isabelle Heurtin, 29 pl des Martyrs / Vincent Renou, Pont-Saint-Martin (LA) et Valérie Raingard, 23 r E. Zola / Laurent Paulais, Paris 10ème (Seine) et Marie-Laure Lepage, 16 r J.B. Tendron / William Ben Mesbah, 14 r des Grands Courtils et Atika El Makouli, Nantes (LA) / Patrick Couédél et Géraldine Eyraud, 54 bis r E. Zola / Dominique Prud et Isabelle Guellec, 4 av de la 4ème République / Pascal Cailion et Marta Jerczynska, 6 all du Lac de Grand Lieu / Jacques Gallen, Varades (LA) et Martine Metairaux, 34 r H. Barbusse / Eric Madeline, Paris 6ème (Seine) et Karine Bressolette, 15 r A. Huchon. ■

### DÉCÈS

Angéline Audic épouse Fleury, 73 ans, 11 av des Lilas / Marie Frioux, 83 ans 1 r du Pinier / Christian Jouve, 49 ans, 48 r E. Zola / Irène Durrieu épouse Goddefroy, 52 ans, 14 av de la 4ème République / André Marechal, 79 ans, 3 av de Bretagne / Pierre Bourj, 61 ans, 101 r du C. Creux / Yvonne Courroussé veuve Lebasclé, 68 ans, 12 r des Bernaderies / Yvonne Bourriaud épouse Brunellière, 84 ans, 65 r J. Fraix / Madeleine Bizeul veuve Briand, 85 ans, 5 r de la 4ème République / Auguste Chevallier, 58 ans, 31 r des Champs Renaudins / André Girardeau, 88 ans, 4 r F. Hugot / Francis Menut, 70 ans, 14 pl C. Chaplin / François Piau, 92 ans, 20 r E. Lemerle / Georges Jarland, 63 ans, 29 r de la Classerie / Joseph Moreau, 84 ans, 113 r de la Maillardière / Marie-Françoise Deguerne veuve Bataille, 37 ans, 17 r G. Lelan / Jean-Luc Maillard, 38 ans, 1 r G. Grille / Léon Bloyet, 90 ans, 21 r M. Lagathu / Jean-Pierre Marchadier, 46 ans, imm «Le Corbusier» / Georges Boivineau, 67 ans, 11 all P. Eluard / Yves Lanos, 40 ans, 2 sq du Jaunais / Gérald Chesnel, 29 ans, Quai de l'Echovage / Guy Chaumette, 70 ans, 7 r P. Cérésolle / Marie Le Moal veuve Rineau, 87 ans, 343 Maison Radieuse / Suzanne Gantier veuve Guigné, 98 ans, 19 r Roiné. ■

ETAT CIVIL

### TRAVAUX

Des travaux d'embellissement ont démarré avenue de la Libération, à l'emplacement des anciens établissements Reffé, place des Martyrs, ainsi qu'à la porte Saint-Lupien près du rond-point de l'avenue de Lattre).



Avenue de la Libération : cheminement piétons séparé de l'avenue par des espaces verts plantés de magnolias. Coût : 200 000 F.

Place des Martyrs : fleurissement aux trois entrées de la place. Coût : 90 000 F.

Porte Saint-Lupien : couronne d'arbres sur le trottoir, achèvement des enrobés, plantations arbustives, engazonnement. Coût : 210 000 F.

Le service municipal des espaces verts a mis en place des si-fus rue Alsace Lorraine. Leur forme est nouvelle, elle permet un fleurissement de la voie sans cacher les vitrines des nombreux commerçants de la rue.



### ROBINIERE

Les services techniques viennent de poser un parc à ballons pour les rugbyens.

Coût : 130 000 F

## DIVERS

### CONCOURS

Le Conseil général et la Délégation régionale de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEMA) ont organisé un concours réservé aux collèges de l'académie de Nantes sur le thème « les déchets des ménages ».

Deux classes rezéennes se sont distinguées : une classe de 3ème du CES Pont-Rousseau qui a remporté le 1er prix de la catégorie « Bande dessinée » et les élèves de 3ème Techno du lycée Jean Perrin qui ont obtenu le 2ème prix de la catégorie « affiches ». Félicitations aux lauréats et à leurs professeurs.



Classe de 4e collège Pont Rousseau : 1er prix concours BD



3e prix concours affiche "les déchets" classe de 4e Techno J. Perrin

### PRUDENCE

Les vacances sont proches et beaucoup de logements vont rester inoccupés. Le service de police urbaine intensifie ses surveillances durant les périodes estivales mais rappelle quelques conseils à suivre pour une meilleure sécurité : fermer et verrouiller les portes, ne pas « cacher » les clés dans les endroits accessibles, ne pas laisser d'argent, de valeurs mobilières ou de bijoux, fermer les volets (même pour une journée), noter les marques, types, numéros et caractéristiques de tout objet présentant une certaine valeur, pour les meubles ou tableaux une sage précaution consiste à les photographier.

En cas de nécessité, vous pouvez appeler la police urbaine à Rezé au 40 75 61 55 ou à Nantes au 40 37 21 21. En cas d'urgence, 24h/24, composez le 17.

« demie » retraite au service de la population. A. Coutant a été conseiller municipal, adjoint aux affaires sociales et premier adjoint entre 1955 et 1983. Il est le fondateur de l'office des personnes âgées et retraitées de Rezé (OPARR) et son entêtement, joint à celui d'Alexandre Plancher, a permis la réalisation de la MAPAD (maison pour personnes âgées dépendantes). Jacques Floch a souligné bien des actions pour lesquelles la collectivité peut remercier A. Coutant. Celui-ci a cédé la présidence de l'OPARR pour disposer de temps qu'il souhaite passer avec sa famille, mais reste néanmoins toujours à la disposition de ceux qui voudront profiter de son expérience et de ses compétences.

### REMERCIEMENTS

Jacques Floch et ses collègues du conseil municipal ont rendu hommage à André Coutant au cours d'une amicale réception qui a réuni amis et anciens collaborateurs de celui qui vient d'entamer une



### ADRESSE

Le docteur Luneau Catherine, chirurgien-dentiste, consulte désormais au 62 bis rue Aristide Briand, Immeuble Athénatél. 40 05 11 00 (ancienne adresse : 1 av. de la Houssais).

### RECTIFICATIF

Dans son dernier numéro, Rezé-Magazine a rendu compte de l'entretien que lui ont accordé les responsables de la Nantaise d'Habitation, au sujet de la réhabilitation de la résidence La Noëlle. La Nantaise nous demande d'apporter aujourd'hui la modification suivante : « l'augmentation de loyer interviendra, non pas à l'achèvement total des travaux, mais dès la finition de chaque immeuble, pour les habitants concernés ».

### ■ Médiathèque

La médiathèque sera ouverte cet été, sauf les 15 premiers jours d'août.

Tél. 40 04 05 37. ■



### ■ Piscine

Horaires d'été du 3 juillet au 4 septembre :  
- du mardi au vendredi de 11h30 à 19h45,  
- le samedi de 9h à 17h45  
- et le dimanche de 9h à 16h45.

Fermeture du 5 au 11 septembre. ■

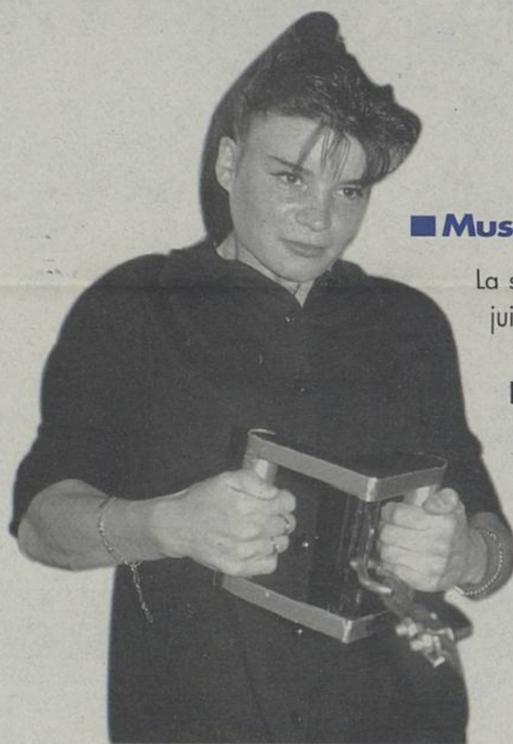
### ■ Musculation

La salle de musculation de la MJC sera ouverte en juillet et août du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

### Renseignements :

MJC, allée au Dauphiné, 40 75 57 28  
ou à la salle, 89 rue Victor Hugo  
aux heures d'ouverture.

La MJC sera fermée du 7 au 21 août. ■



### ■ Fête nationale

Les traditionnels feu d'artifice et bal populaire auront lieu le mercredi 13 juillet à partir de 21h, à Ragon.

L'orchestre Joli Coeur animera la soirée place du Traité de Rome. L'organisation de la célébration de la fête nationale est prise en charge par le Comité de Ragon. ■

### ■ Cinéma Saint-Paul

Art et Essai - 38 rue Julien Douillard

**Le cerf volant bleu** film chinois  
Lun. 4, mar. 5 à 20h45

**Madame Doubtfire** de Chris Columbus  
ven. 8, sam. 9 à 20h45 - Dim. 10 à 15h

**Les Aristochats** de Walt Disney  
Ven. 15, sam. 16 à 20h45 - Dim. 17 à 15h

**Grosse fatigue** de Michel Blanc  
Ven. 22, sam. 23 à 20h45 - Dim. 24 à 15h



Le cinéma sera fermé du 25 juillet au 2 septembre.

Prix des places : 30 F, Tarif réduit le lundi et le mercredi : 25 F.

## FORET VIVANTE

Collectes de juillet : zone 1 le mercredi 20 ; zone 2 le mardi 26 ; zone 3 le lundi 25 ; zone 4 le jeudi 28 et zone 5 le vendredi 29. Les paquets doivent être déposés dès 8 h, ficelés ou en cartons. Séparer le papier journal du reste, les bouteilles plastiques ne doivent avoir ni bouchon, ni collerette, ni étiquette. Renseignements : 40 75 40 75. ■

## OSER

Le bureau de l'association sera fermé du 1er au 13 août, cependant une permanence téléphonique sera à votre disposition de 8h à 12h au 40 05 45 16.

N'hésitez pas à consulter l'association pour vos petits travaux de tapisserie, maçonnerie, déménagement, jardinage, ménage, coiffure à domicile... du lundi au vendredi de 14h à 18h, 7 rue Fontaine Launay, 40 05 45 16.

Inscription des demandeurs d'emploi le lundi à partir de 16h. ■

## SANTE

**AIDES-Atlantique**, association de lutte contre le Sida, peut être contactée 24h/24 (appel gratuit) au 05 36 66 36. Disponibles pour aider les malades, fournir des informations et des conseils, les responsables de l'association peuvent également proposer des appartements-relais. Siège social : 13 rue de Tchecoslovaquie à Nantes (Malakoff), du lundi au vendredi, tél. 40 47 99 56.

**Alcooliques anonymes**, association d'aide aux personnes confrontées au problème de l'alcool ou à leur famille, est à leur disposition tous les lundis à partir de 20h30, maison de quartier rue Véga. Vous pouvez également laisser un message sur répondeur (24h/24) au 40 32 67 11. ■

## OPARR

Les retraités rezéens peuvent profiter de leurs vacances pour préparer la semaine nationale des anciens qui aura lieu en octobre sur le thème «Vacances en famille».

Les photographes amateurs pourront ainsi compléter leur collection et déposer leurs tirages noir et blanc ou couleur, tout format, au secrétariat de l'OPARR, allée de Provence le vendredi 30 septembre au plus tard.

Une exposition de ces photos (anciennes ou récentes) sera présentée du 10 au 23 octobre à la maison de retraite St Paul. ■

## SECOURISME

La prochaine session de formation au premiers secours aura lieu du 13 septembre au 21 octobre, à raison de 2

soirées par semaine, les mardis et vendredis de 20h à 22h.

Le nombre de places est limité à 10 personnes par session. Une autre formation débutera en novembre.

Inscriptions : Sauveteurs-secouristes de Rezé 40 04 48 80 après 18h, fin juin et à partir du 1er août. ■

## EMPLOIS FAMILIAUX

L'association pour le développement des emplois familiaux (A.D.E.F.) apporte son soutien aux personnes âgées ou handicapées. Elle peut remplacer la famille en

cas d'absence, tenir compagnie, assurer l'entretien de la maison, préparer les repas... Elle propose également des emplois familiaux pour lesquels il est possible de bénéficier de déductions d'impôts. Renseignements : ADEF, centre social du Château, allée de Provence, 40 05 00 84. ■

## CULTURE

L'association pour le développement culturel du Pays de Grand Lieu propose les «Rencontres imaginaires», un spectacle créé par Jean Guichard, du 5 juillet au 4

août (sauf samedi et dimanche) à l'Abbatiale de St Philbert de Gd Lieu à 21h30. Renseignements : Office de tourisme de St Philbert : 40 78 73 88. ■

## TOURISME & LOISIRS

L'association invite les personnes intéressées par les visites suivantes, à s'inscrire dès maintenant au siège de Tourisme & Loisirs : le dimanche 18 septembre, «les trésors du Mans», une magnifique ville à découvrir avec un guide, un déjeuner et une croisière sur la Sarthe, puis le jeudi 22 septembre, «l'océarium du Croisic et le parc naturel régional de Grande Brière», une journée «tout compris» (transport, visite, déjeuner, promenade guidée en calèche et chaland dans le parc).

Tourisme & Loisirs, 44 rue de la Commune, 40 75 91 17.

**Section retraités.** Les adhérents sont informés que les activités se poursuivent en juillet et août, tous les lundis de 14h à 18h à la maison de quartier, 38 avenue de la Houssais. ■

## RANDONNEURS

Le club des randonneurs Loire-Océan informe qu'un le numéro de téléphone indiqué dans l'article paru dans Rezé-Magazine est erroné. Pour contacter l'association il faut composer le 40 31 22 87 ou le 40 65 00 49.

## BRADERIES

Les prochaines braderies du Secours populaire auront lieu le jeudi 7 juillet, le mercredi 20 juillet, le jeudi 4 août et le mercredi 17 août, 19bis rue Emile Zola de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Pas de permanence durant ces deux mois d'été. ■





F E T E N A T I O N A L E  
BAL POPULAIRE ANIMÉ PAR L'ORCHESTRE JOLI COEUR  
F E U D ' A R T I F I C E  
MERCREDI 13 JUILLET À PARTIR DE 21 H,  
BOULEVARD JEAN-MONNET (RAGON)  
soirée organisée par le comité de Ragon